

AB INTERIEUR
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue de la petite issue, 21220 GEVREY CHAMBERTIN
932 289 549 RCS DIJON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
SOUMISE ET VOTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 46 990,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	46 990,29 euros
--------------------------	-----------------

A affecter à la réserve légale : <i>Laquelle est ainsi dotée</i>	100,00 euros
---	--------------

Le solde de :	----- 46 890,29 euros
---------------	--------------------------

A affecter en totalité au compte « Autres Réserves », qui s'élève ainsi à 46 890,29 euros.

Certifié conforme
Le Président





①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB INTERIEUR		Néant *		
Adresse de l'entreprise		7 Rue DE LA PETITE ISSUE 21220 GEVREY-CHAMBERTIN				
SIRET		9 3 2 2 8 9 5 4 9 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 7		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le 2025-12-31		
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	
				1	2	
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	1 133	030	417	715
	Immobilisations financières * (1)	040	160 160	042		160 160
	Total I (5)	044	161 293	048	417	160 875
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 000	070	12 000
		Autres * (3)	072	159	074	159
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	33 788	086		33 788
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	45 947	098		45 947
	Total général (I + II)	110	207 240	112	417	206 823
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		46 990	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		47 990	
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		123 032	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		956	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	3 474	172	14 097	
	Comptes courants d'associés		173		18 400	
	Autres dettes		175		2 347	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		158 832	
Total général (I + II + III)				180	206 823	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	102 436
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	161 293
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AB

DÉDUCT ION	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342			
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181					
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346		350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéf. c. 1, déf. c. 2		352	55 282	354	
Déficit	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables				dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéf. c. 1, déf. c. 2		370	55 282	372	

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant
----------------------------------	---------

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant
-------------------------------	---------

ANNEXE COMPTABLE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bd

AB INTERIEUR

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 206 823€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 46 990€.

L'exercice a une durée de 17 mois, couvrant la période du 26/08/2024 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :**ACTIF :**

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+	-	Valeur Brute fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	-	1 133	-	1 133
TOTAUX	-	1 133	-	1 133

- Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	417	-	417
TOTAUX	-	417	-	417

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique.

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation des autres Actifs	Début exercice	+ Dotations	- Reprise	Fin exercice
Immobilisations	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

- Précisions sur éléments actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Filiales et Participations :

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
SAS STAFF BAUMANN	61 600	165 322.93	50%	160 160	160 160	0	0	762 134.19	42 723.68	0

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dépréciation	Reprise	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX				

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
<i>Autres Produits</i>	Valeurs Mobilières de Placement	-
	Facture à Établir	12 000
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		12 000

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		12 000	12 000	-
Autres créances clients		159	159	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		12 159	12 159	-
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-		
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	33 788	-
TOTAUX	33 788	-

PASSIF :**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 000	1,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation Résultat	Autres variations		Solde Clôture
			+	-	
Capital Social	1 000				1 000
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	-				46 990

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à : de 1 an à l'origine	121 793	19 357	85 036	17 400
Emprunts et dettes financières divers	316	316	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	956	956	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 347	2 347	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	2 179	2 179	-	-
Impôts sur les bénéfices	8 292	8 292	-	-
T.V.A.	3 474	3 474	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	153	153	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	19 322	19 322	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	158 832	56 396	85 036	17 400
<i>Dont emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	<i>145 000</i>			
<i>Dont emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	<i>23 207</i>			
<i>Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	<i>19 322</i>			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	317
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	800
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL		1 117